N° 73. SAMEDI. 12 SEPTEMBRE 1835.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ALLEMAGNE. — *Francfort*, 3 *septembre*.

On écrit de Berlin à la *Gazette de Leipzick* :

« La conspiration contre la vie de l'empereur existe réellement, nonobstant le démenti des journaux de Francfort. A Kalisch, on prend les mesures les plus sévères pour empêcher toute tentative de ce genre. On prétend connaître les noms et signalemens de dix des conspirateurs, dont trois se seraient embarqués à Londres pour l'Allemagne, au commencement d'août. »

— Une lettre de Berlin nous annonce que le duc de Wellington est en correspondance active avec MM. Ancillon et de Metternich. On présume à Berlin que cet échange de confidences doit se rapporter aux mesures à prendre d'un commun accord, dans les cas où les tories reviendraient au pouvoir.

— On apprend qu'il ne sera pas permis à lord Durham, ambassadeur d'Angleterre en Russie, de passer les Dardanelles à bord d'un vaisseau de guerre. Cela fut permis, dit un journal anglais, à lord Ellis, notre ambassadeur à la cour de Perse, à bord du *Pluton*, à condition qu'il le transformât en yacht, mais cela est impossible avec le *Barham*. Voilà une bien grande humiliation qu'on fait subir aux dominateurs des mers.

Du 5. — On écrit de Ravicz, 28 août :

« Les détachemens prussiens traverseront, le 10, les frontières, pour se rendre au camp russe, où on a tout préparé pour les recevoir au mieux. Le 13, il y aura grande parade, et les jours suivans les manœuvres seront exécutées jusqu'au 19; le détachement russe et prussien y manœuvrera comme corps de réserve de la grande armée russe, et S. A. R. le prince royal de Prusse le commandera.

» D'après les nouvelles qui nous sont parvenues, doivent commander sous ce prince royal: S. A. I. le grand-duc Michel, toute l'infanterie; le prince Guillaume de Prusse, toute la cavalerie, et le général impérial russe Soumarakoff, toute l'artillerie; les brigades de cavalerie seront conduites par S. A. R le prince Albert de Prusse, le général-major de Brauchitsch et par le colonel de Barner; les brigades d'infanterie, par S. A. R. le prince Charles de Prnsse et par l'aide-de-camp général Islenieff. Le chef de l'état-major est le major-général de Reder. L'attention générale est fixée sur le beau spectacle que doivent produire les manœuvres combinées des deux armées si bien exercées. »

ANGLETERRE. — *Londres*, 7 *septembre*.

Un grand dîner a été donné ces jours-ci à sir R. Peel, à Tamworth. Sir R. Peel y a prononcé un long discours, dans lequel il a dit que la déclaration faite dans la chambre des communes qu'on présenterait un bill de réforme de la chambre des pairs, à l'ouverture de la session prochaine, n'avait d'autre but, à ses yeux, que de priver cette assemblée de tout vote et de tout contrôle. La chambredes communes, qui s'investirait ainsi du pouvoir absolu de législature, attaquerait, selon lui, les prérogatives royales et détruirait la constitution, et cette usurpation d'une branche de la législature doit, a-t-il dit, conduire à la tyrannie la plus intolérable.

— Les torys font des démarches dans quelques districts, comme s'ils prévoyaient une réélection générale. (*Globe.*)

— On lit dans une correspondance particulière du *Morning-Chronicle*, que deux vaisseaux de transport égyptiens ont été coulés à fond au port de la Sude, dans l'île de Candie, par des vaisseaux de guerre anglais, à la suite d'une attaque de ces premiers contre des marins anglais qui montaient des chaloupes et qui avaient eu plusieurs tués ou blessés.

— Le *Times* contient une lettre de Constantinople, en date du 11 août, dans laquelle on dit que, sur la demande faite par l'ambassadeur de Russie, la Porte a refusé à lord Durham le passage des Dardanelles à bord du vaisseau de guerre que monte cet ambassadeur. On n'a permis à M. Ellis d'y pénétrer, pour se rendre à son ambassade de Perse, qu'après le changement du navire le *Pluton*, en simple yacht, c'est-à-dire en bâtiment d'excursion et de promenade. Or, le vaisseau de guerre qui porte lord Durham, ne peut se prêter à une transformation pareille. On se demande, dit le correspondant du *Times*, pourquoi l'on refuse aujourd'hui à l'Angleterre ce qu'on lui accordait sans aucune difficulté en 1829?

— On lit dans le *Times* :

« On apprend que le roi prorogera le parlement en personne. »

Du 8. — Un conseil de cabinet a eu lieu au département des affaires étrangères. On apprend que le discours du trône y a été examiné.

FRANCE. — *Paris*, 5 *septembre*.

Il paraît, dit le *Bon Sens*, que plusieurs journaux ont l'intention, aussitôt après la promulgation de la loi Persil-Sauzet, de reproduire des articles faits avant la révolution, par MM. Thiers, Guizot, Duvergier, de Hauranne, de Salvandy, etc., sans en indiquer la source. Comme sous l'empire de la nouvelle loi, ces articles pourront donner lieu à des poursuites, il faudra que les magistrats du parquet, avant de lancer leurs réquisitoires, aillent demander à messieurs tels et tels : « N'est-ce pas vous, par hasard, qui, dans le tems, auriez fait un tel article qui n'est pas écrit de main morte? »

Ce n'est qu'en prenant cette précaution qu'on préviendra de plaisantes méprises et qu'on empêchera les modérés d'aujourd'hui d'être condamnés par la cour des pairs et de se voir appliquer les peines sévères qu'ils ont eux-mêmes provoqués contre les écrivains politiques.

— On a fait quelques démarches auprès de M. de Talleyrand, pour l'engager à retourner à l'ambassade de Londres, mais toutes les fois qu'on lui en parle, il répond fort laconiquement : « Le 15 septembre, je retournerai à Valancay. »

— L'état sanitaire de Marseille continue à être satisfaisant. Le 31 août, on n'a constaté que sept décès de cholériques. Le total des décès causés par le fléau depuis l'invasion, s'élève à 2189.

Du 6. — Hier, la chambre des pairs a entendu le rapport de M. de Barante sur le projet de loi sur la presse. Il a conclu au nom de la commission à l'adoption pure et simple de la loi. La chambre a fixé à mardi prochain l'ouverture de la discussion.

— Il paraît certain maintenant que Fieschi n'a été qu'un instrument passif dans l'attentat du 28 juillet: il a cherché jusqu'à ce jour à se donner une importance qu'il est loin d'avoir; il ne sait nullement quels sont les véritables instigateurs de son crime, et ne connaît que Morey, sur lequel maintenant roule toute l'affaire. L'instruction vient de faire un grand pas dans la découverte d'un carnet que Morey avait jeté dans une fosse d'aisance, et qui, après en avoir été retiré, a été déchiffré avec la plus grande peine. Presque tout dans ce carnet est écrit au crayon et en chiffre. Il contient aussi l'indication des sommes que Morey a reçues avant le 28 juillet, l'une d'elles se monte à 21,000 fr. La plus remarquable et la plus significative des notes qu'on a pu lire, est celle-ci : « Le mois de juillet effrayera la France. »

Du 7. — La surveillance est devenue très sévère à Ste-Pélagie. Les détenus politiques sont soumis au même régime que les détenus pour dettes. Leurs communications avec les personnes du dehors qui obtiennent la permission de les visiter, n'ont plus lieu qu'à certaines heures et en présence des employés de la prison.

— On a dit aujourd'hui à la bourse de Paris que les autorités de la ville de Saragosse ont retenu une somme de onze millions de de réaux envoyée de France pour Madrid par les souscripteurs de l'emprunt espagnol.

— La chambre des pairs fera d'inutiles frais de complaisance en votant purement et simplement la loi contre la presse, pour en éviter le renvoi à la chambre des députés. Elle est entaché d'une nullité radicale. Les 226 se sont tellement hâtés de voter, que pour abréger leur besogne, ils ont omis seulement deux paragraphes : il faudra donc réparer cette omission, et le télégraphe rappellera sans doute la plupart des députés ministériels, qui s'étaient éloignés avec l'idée d'avoir sauvé définitivement la patrie.

Du 8. — On écrit d'Alger, 24 août :

« Toute notre cavalerie a encore été sur pied depuis samedi soir jusqu'à lundi; l'ennemi n'a pas bougé et sur aucun point on n'a pu le joindre. Au surplus, voilà le tems des moissons passé, et l'on ne saurait douter que bientôt n'arrivent, comme toutes les années, des hostilités sérieuses. Une chose les arrête sans doute,

en partie du moins, ce sont les ravages pernicieux du choléra; ils sont tels que l'on commence à douter ici que ce soit le choléra seul qui les produise et qu'on parle de peste. A Alger il est mort dans les hôpitaux civils et militaires, du 20 au 21, 108 personnes; du 21 au 22, 93; du 22 au 23, 85; du 23 à ce matin, 70. Vous voyez que nous allons plutôt en décroissance qu'en progression. Cependant on est plus effrayé qu'on ne l'avait été d'abord.

» On augmente de deux escadrons le 1er régiment de chasseurs, c'est-à-dire, pour parler plus exactement qu'on en forme un nouveau et que l'on en fait venir un du dépôt. Les spahis auront aussi un escadron de plus. Quant aux deux régimens de Bone et d'Oran (2e et 3e chasseurs), il est question de leur donner au moins deux escadrons, peut-être trois en sus du cadre actuel. On ne peut qu'approuver une pareille mesure étant la chose la plus nécessaire.

» Le fils du maréchal Clausel entre aux spahis. »

— On nous apprend que samedi trois sous-officiers du 5e léger ont été arrêtés à la caserne de Babylone. Le colonel a été mandé en même tems à l'état-major de la division, où il s'est rendu sur-le-champ. Ces arrestations ont fait une certaine sensation dans le quartier, où l'on murmurait qu'il s'agissait encore d'un complot contre la vie du roi. Nous ignorons si ces arrestations se rattachent au complot de la route de Neuilly ou à celui de la route de Versailles, dont on a parlé plus récemment. (*J. du comm.*)

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Un journal prétend aujourd'hui que Charles V a refusé de reconnaître les *fueros* des provinces qui se sont insurgées contre Christine en invoquant le nom d'Isabelle. Nous ne croyons pas qu'aucune proposition de ce genre ait été faite, car, si elle avait lieu, ce serait véritablement la fin des troubles d'Espagne, l'intérêt de la légitimité étant de rétablir les provinces dans leurs droits; mais les insurgés de la Catalogne n'en sont pas encore là; travaillés qu'ils sont par des idées constituantes innapplicables à leur pays, ils essaieront de réaliser un fédéralisme impossible; toutefois ces tentatives même quand elles seront dissipées, contribueront à rendre plus énergique l'unité de la monarchie espagnole raffermie par l'action de l'antique esprit national. La révolution d'Espagne est évidemment en travaille du rétablissement des municipalités, des assemblées provinciales et des cortès par estamentos. Quand les assemblées provinciales existeront, il y aura nécessairement une assemblée générale. Ainsi, les libertés provinciales et nationales, que l'apparition de l'insurrection protestante avait détruites en Espagne, comme dans toute l'Europe, reparaissent partout.

Il est important de remarquer que la légion étrangère est comme bloquée par les deux insurrections, et que carlistes ou fédéralistes repoussent également l'intervention étrangère. (*Gazette.*)

— Le succès des troupes royales sous les ordres du général Gomez est aujourd'hui pleinement confirmé par toutes les correspondances libérales de la frontière. Voici ce qu'on lit dans une de ces lettres :

« *Bayonne*, 2 *septembre* 1835.

» Nous avons des renseignemens plus exacts et plus complets sur l'affaire du 30 août devant Ernani. Des lettres de St-Sébastien, dignes de foi, et les rapports de divers voyageurs, s'accordent à présenter l'affaire dans les termes suivans :

» Le 30 août, les forces christinos réunies dans St-Sébastien, composées des régimens de ligne de San-Fernando et d'Oviedo, à leur tête les généraux Jauregui, Alava et Evans, se sont portés vers Ernani. Arrivés à la Venta de Oriamurdi, ils y ont trouvé un seul bataillon de Guipuscoa, qui leur a disputé le passage assez long-tems pour que le gros des forces carlistes aux ordres immédiats du général Gomez pût prendre position en arrière, sur la hauteur de Ste-Barbe couvrant Ernani.

» Cette opération faite, ce bataillon s'est replié et a été rejoindre en bon ordre la masse carliste dont l'ensemble était d'environ 3,000 hommes, occupant toutes les avenues de la hauteur de Ste-Barbe, au sommet de laquelle se trouvaient placés des hommes en réserve. Les christinos s'étant avancés, il s'est engagé sur ce point une action vive qui a duré plusieurs heures, mais sans succès pour les christinos, qui après plusieurs vaines tentatives, ont été forcés à la retraite jusqu'à la Venta d'Oriamurdi, où ils ont encore essayé de résister trois quarts d'heure, au bout desquels ils ont dû céder le terrain, poursuivis jusque tout près de Saint-Sébastien, où ils se sont enfermés ramenant 85 blessés et ayant eu, disent-ils, 27 hommes tués.

» Les régimens d'Afrique, d'Oviedo, et nottamment les peceteros ont principalement supporté le poids de l'action; ils se sont très-bien battus et ont protégé la retraite.

» Le premier régiment a préservé entre autres un bataillon anglais qui allait être coupé par les carlistes, et l'a dégagé. L'artillerie christine n'a pu figurer dans cette affaire, attendu que les carlistes avaient coupé la route : une seule pièce et un obusier avaient pu passer avec grande peine et retard à travers champs; ils ont été inutiles.

» On s'accorde à reconnaître que les carlistes, dans les dispositions prises pour cette action ainsi que dans leur exécution, ont fait preuve de beaucoup de talent militaire.

» La Venta d'Oriamurdi et six fermes environnantes ont été pillées et ensuite incendiées par des mauvais sujets qui suivaient les colonnes christinos depuis leur sortie de Saint-Sébastien.

» Le lendemain de leur rentrée à Saint-Sébastien, deux des bataillons anglais se sont embarqués pour Portugalette, et il paraît que le reste de ces auxiliaires va suivre sans retard la même destination. »

— On lit dans le *Journal ministériel* du soir :

« Des nouvelles du 4 portent que 22 bataillons carlistes menacent Bilbao.

» Le 3, le colonel Cordova, frère du général, est arrivé à Saint-Sébastien.

» Les Anglais se sont embarqués sur-le-champ, et sont partis pour Portugalette. On y envoie également 2 bataillons espagnols.

» Ces forces agiront de concert avec les 5,000 d'Espaletta qui sont à Balmaseda.

» Le même jour, des carlistes, placés sur les bords de la Bidassoa, ont tiré plusieurs coups de fusil sur des militaires français, mais sans en atteindre aucun.

» On a riposté par une vingtaine de coups de canon. »

— Il est arrivé aujourd'hui des nouvelles de Madrid en date du 1er septembre; Madrid était dans l'agitation; on s'attendait à quelque grand événement.

Le mouvement de Cadix se confirme. A Malaga la constitution de 1812 a été proclamée. Une junte, composée des chefs du parti exalté, s'est emparée de l'autorité. Quinze cents hommes ont été dirigés sur Grenade pour y faciliter l'insurrection.

Ainsi le mouvement révolutionnaire et fédéral s'étend de proche en proche; partout où il s'était ralenti, il reprend son cours; les provinces qui ne se prononcent pas pour don Carlos se séparent du gouvernement de Madrid; c'est cet isolement de Christine qui commence à inquiéter sérieusement ses partisans et leur fait craindre qu'un dernier coup ne renverse son autorité nominale. Dans cette appréhension, ses conseillers ont pensé, dit-on, à faire venir dans la capitale la légion étrangère, afin de tenir tête à l'orage le plus long-tems possible.

L'espoir d'obtenir l'intervention du cabinet des Tuileries, n'est pas encore abandonné, ou plutôt le conseil de régence y est revenu en voyant les progrès de l'anarchie. M. de Frias, dont les instances et le zèle n'ont pu décider le ministère français, serait, assure-t-on, remplacé par un diplomate plus habile, M. d'Ofalia.

— On lit dans le *Moniteur :*

« Une dépêche télégraphique, datée de Bayonne, annonce qu'un engagement a eu lieu le 2 à Sesma, entre Cordova et Iturralde, et qu'à la suite de cet engagement les carlistes se sont retirés sur Estella.

» Les carlistes ont tiré sur les embarcations anglaises, dans la rivière de Bilbao.

» Une lettre d'Oleron annonce que, d'après une proclamation du gouverneur de Malaga, la constitution de 1812 y a été proclamée le 23. Un junte a été nommée pour la province.

» A Cadix, on s'est borné à faire, le 25, une pétition à la reine. »

PAYS-BAS. — *Bruxelles*, 9 *septembre.*

On lit dans le *Lynx :*

« La question cotonnière, sur laquelle certaines gens se complaisent à faire illusion, est fort nette pour quiconque ne veut ni se tromper ni tromper les autres. L'union de toutes les parties des Pays-Bas, en un seul état doté de riches colonies, avait ouvert des marchés de consommation assez vastes à l'industrie manufacturière de nos provinces et au commerce de produits étrangers dont elles étaient le centre, pour que ce commerce et cette industrie prospérassent à côté l'une de l'autre. La fatale séparation de 1830 ne leur a laissé à se disputer que le débouché fort restreint de notre consommation intérieure, et, dans leur lutte, c'est la fabrique nationale qui a eu le dessous. Faut-il venir à son secours? faut-il la laisser périr *d'une mort lente et par trop cruelle*? faut-il au contraire lui sacrifier le commerce des produits étrangers qui représente aussi d'immenses capitaux, qui alimente aussi d'importantes industries, et soutient aussi de nombreuses existences? Tel est le dilemme et il est embarrassant. Si, d'une part, l'on se sent porté à faire pencher la balance en faveur d'une industrie nationale, l'intérêt général des consommateurs semble, d'autre part, plaider en faveur du libre commerce des produits étrangers. En un mot, dans la position que notre révolution nous a faite, la

question qui s'agite en ce moment est celle-ci : Faut-il sacrifier nos fabriques nationales ? ou faut-il sacrifier notre commerce de produits étrangers ?

» Il n'est pas difficile de s'apercevoir, que dans cette incertitude entre deux intérêts de premier ordre, le gouvernement penche à favoriser celui qui nous livre à l'exploitation des étrangers ; et déjà, dans sa pensée, le sacrifice des fabriques nationales est prononcé.

» Le Napoléon de Neuilly, qui ne manque pas de vigueur vis-à-vis des faibles, ne s'est pas fait prier long-tems, et voici en quels termes son Flaminus a signifié ses volontés à notre Prusias :

« Bruxelles, 23 décembre 1834.

» M. le Ministre,

» Le gouvernement français n'a pu apprendre sans regret que les conclusions du rapport fait à la chambre des représantans, au nom de la commission d'industrie, sur la pétition de quelques-uns des fabricans de la ville de Gand, tendaient à introduire dans le tarif actuellement existant en Belgique des modifications par suite desquelles les tissus de cotons fabriqués à l'étranger seraient frappés, soit d'une prohibition absolue, soit d'une élevation de droits. *Une telle proposition intéresse à trop de titres une branche importante de l'industrie française pour n'avoir pas éveillé la sollicitude de mon gouvernement.*

» Il lui a paru qu'au moment où les négociations entreprises dans un but d'intérêt mutuel se poursuivent de part et d'autre *avec un désir sincère de s'entendre* et d'assurer aux deux pays des rapports commerciaux réciproquement avantageux, *il pouvait sembler étrange* qu'une des deux parties songeât à élever une barrière de plus, lorsque les efforts tentés en commun n'avaient eu jusqu'à présent pour objet que d'abaisser celles qui existaient encore, et il m'a chargé de ne rien négliger pour prévenir *les graves inconvéniens que pourrait entraîner l'adoption des mesures indiquées dans le rapport de la commission d'industrie.*

» *Je ne dois donc pas vous dissimuler*, M. le ministre, que l'adoption de ces mesures aurait, pour première conséquence, de compromettre le succès des négociations générales aujourd'hui pendantes entre la France et la Belgique, et de porter dans leurs relations commerciales une perturbation de nature à produire *les plus regrettables résultats*. Vous n'ignorez pas en effet de combien de difficultés sont hérissées ces négociations qui soulèvent tant de questions délicates, et qui touchent à tant d'intérêts, et de combien d'obstacles est entourée la tâche qu'a entreprise le gouvernement du roi. En présence de la disposition actuelle des esprits, et de l'opposition que rencontrent en France les projets de révision de nos lois de douanes, il n'est pas douteux que si la Belgique, en même tems qu'elle nous demande de réduire notre tarif, venait à élever le sien, elle fournirait aux opposans un argument trop puissant pour ne pas être exploité avec succès au profit de la cause qu'ils défendent. *C'est au gouvernement* DU ROI LÉOPOLD à examiner s'il peut lui convenir de sacrifier à l'intérêt d'une industrie unique celui de toutes les autres, et d'anéantir ainsi, dès-à-présent, les espérances fondées de réussite qu'avaient rapportées de leur dernier voyage à Paris MM. les commissaires belges. Quant à nous, notre rôle, *pour le moment*, doit se borner à signaler l'impression fâcheuse que ne manquerait pas de produire en France, sur l'opinion du public et des chambres, la mise à exécution de mesures si peu provoquées de notre part, et à faire des vœux pour que *le gouvernement belge ne se laisse pas aller* à sanctionner des propositions aussi *compromettantes* pour l'avenir commercial des deux pays.

» Agréez, etc.,

» *Le ministre plénipotentiaire de France*,

» Comte DE LATOUR-MAUBOURG.

» Pour copie conforme :

» *Le secrétaire-général du département des affaires étrangères*,

» NOTHOMB.

» *M. le ministre des affaires étrangères, à Bruxelles.*

» Partout où l'indépendance et la dignité nationale ne sont pas de vains mots, ce langage hautin, cette injonction cavalière auraient été relevés avec indignation ; ici, le ministre a reçu avec reconnaissance le *fetfa* français ; il l'a soigneusement serré dans un portefeuille, et, après neuf mois, il vient le lancer fièrement comme l'épée de Brennus dans la balance où se pèsent les destinées de deux de nos plus vivaces intérêts. »

Du 10. — On lit dans le *Journal de Louvain* :

« *Pourquoi faut-il deux universités en Belgique au lieu d'une ?*

» Parce qu'il faut sacrifier l'intérêt général du pays à l'esprit étroit d'égoïsme et de localité, si bien appuyé par les représentans de Gand et de Liége ;

» Parce qu'il vaut mieux établir deux universités médiocres, sans nom, connues jusqu'aux limites du royaume de Belgique, que d'en instituer une qui devienne illustre, renommée dans le monde, à l'égal des plus fameuses de l'Europe, et qui attire les étrangers dans le pays ;

» Parce qu'il vaut mieux charger le budjet de l'état des frais de deux universités que d'une seule, et dépenser beaucoup plus pour avoir moins bien, que dépenser beaucoup moins pour avoir beaucoup mieux : ce qui est probablement conforme aux vrais principes de l'économie politique financière d'un petit état ;

» Parce que si le gouvernement pouvait concentrer tous ses moyens, toutes ses ressources sur un seul et unique établissement de ce genre, il courrait risque de lui donner un excès d'éclat, d'illustration, nuisible à son émule, l'universisé catholique, qui doit naturellement dominer, pour repandre les *bons* principes ;

» Parce qu'un si vaste foyer de lumières, en rayonnant au loin, relèverait peut-être un peu trop la nation dans l'estime des peuples, et qu'à l'instar d'un petit pays limitrophe, il vaut mieux deux ou trois universités obscures, qu'un corps enseignant qui pourrait humilier ceux des voisins en les dépassant en grandeur et en éclat ;

» Parce qu'entre deux ou trois universités sans renom, il naîtra sans doute une émulation bien autrement puissante qu'entre une grande université nationale et les autres grandes universités d'Europe ;

» Parce qu'en érigeant deux universités, l'une à Liége, l'autre à Gand, on ménage à l'université catholique le siége le plus avantageux ; on lui permet de profiter du grand et antique renom de l'université de Louvain, tandis que, d'un autre côté, pour lui laisser tous ses avantages, on divise les ressources applicables au haut enseignement, entre deux corps, afin de lui en rendre la concurrence moins redoutable ;

» Parce qu'en plaçant deux universités dans ces deux grandes villes, et en rapprochant ainsi l'instruction scientifique supérieure d'une plus grande masse de population qui ne pourrait pas aller la puiser, faute de moyens, dans d'autres villes, on détourne une foule de jeunes gens de l'instruction et des professions industrielles, qui créent des richesses ; on en fait des docteurs en droit et en médecine, qui déjà pullulent à tel point, qu'il y en a autant que de procès et de malades, de sorte que ne trouvant pas dans leur profession des moyens d'existence, ils forment dans l'état une classe inévitable de mécontens, qui s'en prennent au gouvernement et à l'ordre existant, de leur état de gêne ; qui cherchent dans les journaux un exutoire à leur mauvaise humeur et à leur bile ; qui, s'exaspérant par degrés, finissent par provoquer à la sédition, à la révolte, à l'insurrection, espérant de trouver, dans le désordre et les bouleversemens, quelque chance de fortune ou une ouverture à l'application de la devise ordinaire des mécontens politiques : *Ote-toi de là que je m'y mette ;* avantages sans doute bien précieux pour la patrie !

» Parce qu'en créant une université flamande et une université wallone, on obtient cet autre avantage de maintenir une espèce de division morale entre les Belges qu'on appelle les Flamands et les Belges qu'on appelle les Wallons, avantage qu'on perdrait en tout ou en partie si on était assez mauvais politique pour confondre dans une même école, sous une même direction, dans un même enseignement, dans des études et des amusemens communs, l'élite de la jeunesse belge, sans distinction d'origine et d'idiôme ;

» Parce qu'enfin, en n'érigeant qu'une seule université, qu'un centre unique de haute instruction, et en y appelant les jeunes Belges de toutes les provinces, on courrait le risque d'opérer entre eux une assimilation trop complète, une confraternité patriotique, un esprit national qui détruiraient ou affaibliraient du moins cet esprit de province et de localité si naturel chez un peuple dont chaque province a formé long-tems un état à part, et que nos politiques à grandes vues et même nos soi-disant libéraux s'efforcent d'entretenir par le système outré de ce qu'ils appellent les libertés communales et provinciales, réminiscences d'un ancien régime qui donnait à chaque province, à chaque commune, la faculté de se gouverner, de s'administrer à son gré, en dépit de l'intérêt général, et que des prétendus hommes du progrès veulent aujourd'hui remettre en honneur !

» Hâtez-vous donc de créer deux universités dans notre petit pays, afin de lui assurer tous ces avantages-là ! *o cæci !* »

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 12 *septembre.*

On lit dans le *Lynx* du 10 septembre qu'on sait que le secret de la peinture sur verre, perdu pendant près de trois siècles, a été retrouvé à Bruxelles, il y a six ans, par un français, nommé Capronnier ; que le savant M. Porogniard, directeur général de la manufacture royale de porcelaine de Sèvres, près Paris, passant à Bruxelles, s'est empressé de visiter M. Capronnier pour le féliciter de son heureuse découverte.

Un amateur des arts nous écrit que c'est sans doute par erreur

que l'on attribue à l'artiste français, établi à Bruxelles, la découverte dont il s'agit, puisque dans les cathédrales de Strasbourg et de Fribourg, dans le Brisgau, l'on admire des peintures sur verre, toutes modernes, plus anciennes néanmoins que de six ans, qui ne le cèdent en éclat, ni en fraîcheur aux plus belles peintures anciennes qui se trouvent dans les mêmes monumens.

— On écrit de Berlin, 2 septembre :

« Nous avons appris que les conférences de Tœplitz commenceront le 24 septembre. On y attend vers cette époque le prince de Metternich avec deux autres ministres autrichiens et d'autres diplomates. » (*C. de Hambourg.*)

— On écrit de Vienne, le 31 août :

« La nouvelle publiée par certains journaux, que les princes de la confédération germanique avaient été invités à se rendre à Tœplitz, ne s'est pas confirmée. Parmi les généraux autrichiens qui visiteront le camp de Kalisch, on remarque le prince de Saxe-Cobourg et le comte Nugent. Le prince de Wasa est parti aujourd'hui. Du 7 au 10, l'ambassadeur turc repartira pour Constantinople. » (*Gazette d'Augsbourg.*)

— Les ministres de Léopold emploient le vert et le sec pour rendre brillante leur prochaine exposition des produits nationaux : il n'est sorte de bassesses auxquelles ils ne descendent, pour recuter des pratiques. Ils écrivent directement et individuellement à tous les industriels, et malgré toutes leurs supplications il ne paraît pas qu'ils réussissent dans la Flandre orientale. Cette province, la plus importante du royaume, en est seulement au n° 49 de ses expéditions. Comme le tems est déjà fort avancé, il ne paraît pas que la liste des exposans dépassera de beaucoup ce chiffre.

— Il circule à Louvain une pétition adressée à MM. les bourgmestre, échevins et conseillers de régence de cette ville dans laquelle, vu la suppression de l'université aux frais de l'état, on les prie de faire plus tôt les démarches nécessaires, notamment près de l'archevêque de Malines, afin d'obtenir l'établissement de l'université catholique à Louvain, et de lui offrir à cette fin les locaux et bâtimens convenables, ainsi que toutes les autres ressources analogues dont la ville peut disposer.

ÉTAT-CIVIL.

Naissances : Le 3 septembre, Pierre Kremer, et Barbe Ditteldorff; le 4, Marguerite Bourg; le 5, Marie Gechl; le 6, Michel Berchem; le 7, Jean-François Schütz, et Mathias Sturm; le 8, Marie-Louise Staar; le 9, Marie Lacaff, et Marie-Catherine Cognioul.

Mariages : Le 8 septembre, Dominique Elsen, employé, avec Anne-Catherine Gerard; le 10, Nicolas Ernsdorff, boulanger, avec Elisabeth Theisen.

Décès : Le 4 septembre, Angélique Schumann, veuve Etienne Lambert, âgée de 86 ans; le 5, Anne-Stephanie Gindorff, âgée de 5 mois, et François Motté, âgé de 2 ans et 6 mois; le 6, Madelaine Brincour, rentière, célibataire, âgée de 80 ans; le 7, Gertrude Diles, sans état, célibataire, âgée de 48 ans; le 9, Marie-Louise Deitz, âgée dt 7 mois, et Charles Millenberger âgé de 2 ans et 6 mois; le 10, Pierre Rinck, âgé d'un an; le 11, Dominique Buttel, tailleur d'habits, âgé de 33 ans.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

ADJUDICATION.

Sous réserve d'approbation ultérieure la perception du droit de barrière au bureau du Fetschenhoff, sur la route de 1re classe, n° 11, section de Luxembourg, vers Trèves, sera remise en adjudication, pour le terme d'une année, à partir du 1er *octobre* prochain, sur soumission, jeudi, 24 *septembre* courant, à *onze* heures du matin, en l'hôtel du gouvernement grand-ducal.

Les amateurs pourront prendre au bureau de la 3e division du même gouvernement, connaissance des clauses et conditions qui sont les mêmes que celles en vigueur.

Jeudi, 17 septembre 1835, à deux heures de relevée, il sera procédé en l'étude du notaire soussigné, à la requête des héritiers de feu Nicolas Feyden et Anne Zuang, en leur vivant chapeliers au Grond, à la vente publique et définitive, à qui plus, de la MAISON D'HABITATION, sise au Grond, rue de Thionville, n° 137, composée de bâtiment de devant, cour et bâtiment de derrière, royer celles des sieurs Chrétien Baclesse et Jean-Baptiste Glodt, très-avantageusement située et propre à toute espèce de commerce.

Le cahier des charges de cette vente repose au bureau dudit notaire, à l'inspection des amateurs. BAASEN.

A VENDRE,

Une CHAUDIÈRE en cuivre, d'une contenance de cinq foudres.
S'adresser à l'imprimerie de cette feuille.

TROISIÈME COMPAGNIE COMMERCIALE D'ANVERS,

AU CAPITAL DE TRENTE MILLIONS DE FRANCS.

ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE DES HOMME S

Jeudi, premier octobre 1835, à sept heures du soir, les actionnaires de la Compagnie commerciale d'Anvers, pour les assurances contre l'incendie et sur la vie des hommes, se réuniront en mon domicile, rue de Vénus, n° 758, pour assister à la passation de l'acte constitutif de la Société, pardevant Me HANEGRAEFF, notaire royal.

En s'adressant à M. GARNIER, FILS AÎNÉ, à Luxembourg, ou bien au soussigné, à Anvers, on peut se procurer le prospectus et les statuts de cette nouvelle Compagnie.

Le Directeur des Compagnies commerciales,
AUGUSTE MOREL.

ANVERS, le 28 août 1835.

AVIS.

Dimanche prochain, 13 septembre 1835, à trois heures et demie de relevée, au domicile du sieur Hertert, bourgmestre et aubergiste, à Eich, il sera vendu des objets de mode, consistant en cravattes de soie, rubans de soie, dentelles de fil et blondes; la vente se fera pour argent comptant.

Avis important.

NOUVELLE VENTE PAR ACTIONS

DES MAGNIFIQUES

ÉTABLISSEMENS DE PLAISANCE ET DE CONVERSATION

AUX

Bains de Wiesbaden (Nassau),

Avec deux grands Hôtels et vingt autres Bâtimens considérables, de vastes Jardins, etc., etc., appartenant au sieur *D. Düringer,* d'une valeur réelle de florins 124,000, soit francs 268,400.

Le nombre des Actions à vendre n'est que de 35,000; celui des Gains est de 4000, dont les principaux : florins 50,000, 12,000, 8000, 4000, 1250, 1200, etc., s'élevant en tout à florins 200,000, soit francs 433,000.

Cette vente est IRRÉVOCABLE, et le TIRAGE se fera le 29 DÉCEMBRE 1835, à WIESBADEN, sous la GARANTIE du Gouvernement.

PRIX D'UNE ACTION : 20 FRANCS.

Sur 5 Actions prises ensemble une 6me est donnée *gratis.* Le Prospectus français contenant tous les renseignemens ultérieurs, de même que la Liste officielle de tirage, sont fournis sans frais. Les paiemens pourront se faire en billets, effets de commerce, ou sur nos dispositions.

Il n'est pas nécessaire d'affranchir.

S'adresser *directement*, pour tout ce qui concerne cette vente, au Dépôt général des Actions, de J. TRIER-STRAUSS,
Banquier et Receveur-général à Francfort s/M.

On peut également avoir chez nous des Actions pour toutes autres ventes solides.

A VENDRE HORS MAINS ET A BON MARCHÉ,

NOUVEAU DICTIONNAIRE français-hollandais et hollandais-français, par M. l'abbé Olinger.

Ce dictionnaire, faisant 3 gros volumes, est encore tout neuf et solidement relié. — S'adresser, pour le voir, à l'imprimerie du journal.

Les habitans de cette ville sont prévenus que la commission administrative des hospices civils de St-Jean, à Luxembourg, a projeté de faire vendre publiquement, à qui plus, une double MAISON, sise en cette ville, rue de la Boucherie, sous le n° 338, et appartenant auxdits hospices, et que ceux qui auraient des observations à faire sur le commodo et incommodo de cette aliénation, sont invités à les dénoncer au notaire soussigné, en son étude, Grand'-rue, n° 124, qui les reçoit les 11, 12, 14, 15 et 16, depuis huit heures du matin jusqu'à midi.

BAASEN, *Commissaire spécial.*

Die Einwohner dieser Stadt sind vorläufig benachrichtiget, daß die Verwaltungs-Commission des hiesigen Bürger-Spitals St-Johann, ein in hiesiger Fleischer-Straße, sub N° 338 gelegenes, selbem Spitale angehöriges Wohnhaus, öffentlich, an den Höchstbietenden zu veräußern sich vorgenommen, und daß diejenigen, welche Bemerkungen darüber zu machen haben, selbe unterzeichnetem Notar, in seiner Amtsstube, in der Groß-Straße, N° 124, angeben sollen, welcher selbe am 11., 12., 14., 15. und 16. dieses, von acht Uhr des Morgens bis Mittag aufnimmt.

Baasen, Special-Commissär.

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.